



# CHEVROUX

## NOUVELLES

Publication officielle de l'Administration communale de Chevroux n° 75 – Juillet 2023

## **Billet de M. Daniel Rousseau - Municipal**

« I have a dream ! »

Voici le titre d'un discours célèbre d'un homme auquel je me suis toujours identifié en regard des valeurs qu'il a défendues. Martin Luther King s'est toujours battu contre la discrimination en défendant ses convictions et l'idée d'un militantisme sans violence.

Derrière cette allusion à ces valeurs qu'il me paraît primordial de défendre, lorsque l'on veut assumer une fonction publique ou simplement une représentation juste de la population ; il existe deux éléments différents et pourtant complémentaires : la notion de la manière dont il voulait mener ses combats et celle du rêve qu'il voulait concrétiser.

Je dois avouer que je ne suis pas un très grand adepte du rêve américain qui associe réussite personnelle et prospérité financière. Je crois davantage que la réussite d'une personne ou d'un ensemble d'individus ne se réduit pas à son opulence financière ou matérielle mais à son épanouissement et sa qualité de vie.

Nous vivons une époque où il devient difficile pour chacun de se positionner face à une évolution sociétale qui, depuis quelques années, remet tout en cause, veut réécrire l'histoire, changer les codes sociétaux, créer de nouveaux genres, assimiler le transhumanisme comme une fatalité de l'évolution et se plier à des intérêts supranationaux présentés comme une obligation nécessaire à notre survie.

./.

# Billet de M. Daniel Rousseau - Municipal

---

Face à la complexité du monde, beaucoup d'entre nous ont choisi de déléguer leur liberté d'expression et leur capacité d'analyse à des prétendus spécialistes en géopolitiques qui présentent l'intérêt individuel comme un sacrifice indispensable à l'intérêt commun. Comme je l'ai déjà précisé dans mes présentations du PACom, je ne crois pas qu'il faille opposer l'un à l'autre mais plutôt trouver le moyen de tenir compte de l'un et de l'autre. Cela sous-entend des sacrifices, des gesticulations intellectuelles et des débats contradictoires parfois contraignants. C'est le propre de toute démocratie !

Dans la mesure où j'ai la possibilité aujourd'hui de m'exprimer non au nom d'un collègue mais en mon propre nom, je souhaite évoquer un rêve qui paraît idéaliste dans la société que je viens de décrire mais qui reste néanmoins un vœu que j'avais déjà émis alors que j'habitais dans un autre village sur l'autre rive du lac de Neuchâtel.

Je rêve de ce village qui penserait son avenir en revenant à l'essentiel : une construction humaine, une organisation sociale locale, des échanges verbaux en lieu et place de conversations via un écran de portable. Plus concrètement, je rêve de retrouver un médecin de village qui permettrait aux citoyens d'éviter d'attendre 6 heures aux urgences ou d'être pris en charge par un spécialiste qui ne connaît pas la véritable histoire de son patient. Je rêve à cette ancienne institutrice à la retraite qui pourrait réunir autour d'elle tous les enfants dont les parents ne parviennent pas à assumer l'encadrement scolaire pour des raisons de langues ou de culture. Je rêve à l'idée qu'il n'existerait pas de citoyen isolé en plein cœur du village même pour des raisons sanitaires prétendument indispensables. Je rêve qu'il soit possible de se battre pour que les paysans, les agriculteurs puissent être épaulés par tout un village lorsqu'ils se retrouvent en situation de disette. Je rêve de pouvoir favoriser les artisans et commerçants du village plutôt que la grande distribution qui les met à genoux. Et comment ne pas rêver que ce port qui a d'abord vu le jour dans l'esprit de M. Max Bachmann qui n'a reculé devant aucun effort pour concrétiser son rêve, devienne de plus en plus ce lieu d'ouverture sur le monde sans pour autant perdre son identité et sa culture régionale.

./.

## ... suite

---

Parce que c'est bien Chevroux qui est un refuge pour les marins qui viennent y humer l'air et un refuge n'est pas la propriété des marins qu'il abrite, il est la maison de ceux qui l'entretiennent afin de permettre cette ouverture, qui fait de Chevroux ce lieu unique d'échanges.

Voilà mon rêve. La commune de Chevroux ne peut pas se construire hors du monde, mais pour qu'elle conserve sa valeur, sa culture et ses richesses, elle ne doit pas se métamorphoser en un village asservi à une administration centralisée dont le rêve est sans doute différent de celui des villageois qui le peuplent. Elle ne doit pas sacrifier ses coutumes sur l'autel de l'innovation ou sacrifier son identité au profit du Profit.

J'ai donc aussi mon propre rêve et si celui de Martin Luther King a pu se réaliser bien au-delà des frontières de son pays, je veux croire que mon humble rêve de ce petit village d'irréductibles Chevrotins qui se battent pour préserver leurs valeurs et leurs coutumes, deviendra une réalité pour les 1'000 prochaines années.

Daniel Rousseau - Municipal



# Présentation de l'orateur du 1<sup>er</sup> août 2023

---



## Daniel RUCH Conseiller National

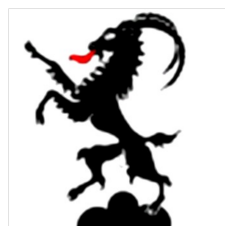
Forestier-bûcheron de formation, j'ai fondé ma propre entreprise forestière en 1984, qui aujourd'hui compte plus de 40 collaborateurs. Cela en fait une des plus grosses entreprises forestières de Suisse, gérée actuellement conjointement avec mes enfants Amanda et Sylvain.

Sur le plan politique, je suis entré à la Municipalité de Corcelles-le-Jorat en 1998 et suis Syndic depuis 2007 ; élu au Grand Conseil Vaudois en 2012 sous la bannière du PLR, j'ai rejoint le Conseil National comme viennent-ensuite en 2022. Je suis d'ailleurs candidat à ma réélection.

Au National, je suis membre de la Commission des Institutions Politiques. Les sujets qui me préoccupent sont l'aménagement du territoire (hors zones à bâtir), le système multimodal de mobilité, ainsi que la production d'énergie par le renouvelable.

Le soutien aux PME et la formation en général font également partie de mes préoccupations.

Et bien entendu, tout ce que l'on doit faire pour que notre belle Suisse reste attractive tant sur le plan économique que social.



# Invitation à la Fête Nationale du 1<sup>er</sup> août

Comme chaque année, la Municipalité a le plaisir de convier les habitants de Chevroux et les estivants à la commémoration de la Fête Nationale suisse.

Vin d'honneur, offert par la Commune à la population, à :

**20 h 30**  
**devant la Maison de Commune**

Le départ du cortège aux flambeaux est prévu aux env. de 21h15 ; tous les enfants sont les bienvenus.

La Municipalité espère vous voir nombreux à cette occasion.



## Feux de plein air et feux d'artifice du 1<sup>er</sup> août

Comme chaque année, la Municipalité de Chevroux délimitera une zone pour la mise à feu des engins pyrotechniques. Cet emplacement se situera de nouveau à la petite plage de Chevroux.

Durant les fêtes du 1<sup>er</sup> août ou de toute autre manifestation et pour des raisons de sécurité, la Municipalité de Chevroux vous rappelle qu'il est formellement interdit d'utiliser des engins pyrotechniques en dehors des zones sécurisées prévues à cet effet.



En cas de non-respect de cette directive, la Municipalité décline toute responsabilité si un accident devait survenir.

Les contrevenants pourront être dénoncés et rendus responsables des éventuels dégâts qui seraient occasionnés.

# Marché artisanal mardi 1<sup>er</sup> août 2023

---

## Associations bénéficiaires de la collecte du Marché du 1<sup>er</sup> août

Comme c'est la tradition, les exposants du marché du 1<sup>er</sup> août ne paient pas de taxe pour leur emplacement mais participent à une récolte de fonds en versant au moins CHF. 20.- dans la tirelire. L'entier de la collecte sera versé aux associations choisies.

Cette année, la cantine sera tenue par le FC Ressudens qui a généreusement proposé de mettre une crouille à disposition des visiteurs vers leur caisse.

Les bénéficiaires de cette collecte 2023 seront :

### SOS 0-18 Payerne - Avenches - Moudon et environs

Quand les familles sont en difficulté, cette association vient en aide aux enfants et aux jeunes de notre district jusqu'à 18 ans, en toute discrétion, en participant à des aides particulières telles que :

- ◆ Vêtements, mobilier, etc.
- ◆ Appuis scolaires
- ◆ Cotisations pour activités sportives et/ou culturelles
- ◆ Camps scolaires
- ◆ Accueil extrascolaire

[www.sos018ch.wordpress.com](http://www.sos018ch.wordpress.com)

### Zoé4Life



Cette association lutte contre le cancer de l'enfant en finançant la mise en place de programmes de traitements innovateurs en Suisse. Elle soutient et tente d'améliorer le quotidien des enfants en traitement. Elle apporte également un soutien financier aux familles qui traversent cette épreuve. Cette année « Zoé4Life » fête ses 10 ans et tente de dépasser encore ses récoltes de fonds pour qu'un jour peut-être tous les cancers pédiatriques soient vaincus.

[www.zoe4life.org](http://www.zoe4life.org)



# Calendrier des manifestations 2023



## Juillet

- Di 23 1<sup>er</sup> Slow Up de la Broye   
Attention : certaines routes seront fermées ; veuillez vous conformer aux déviations mises en place
- Sa 29 CVC : Voile l'Or, avec petite restauration 
- Lu 31 Fête nationale à Missy

## Août

- Ma 1<sup>er</sup>     
Marché artisanal & tournoi de pétanque « La Chevrotine » & **Fête nationale à Chevroux** 
- Sa 5 et di 6 CVC : Rencontre des Vieux bateaux, (samedi soir « jazz » et friture) 
- Di 27 Fête paroissiale (10h cantine du Port Chevroux)

## Septembre

- Ve 8 Open Air Cinéma Missy 
- Sa 16 et di 17 CVC : Régate de clôture (samedi soir : fondue / dimanche : à 12h soupe aux pois) 

## Novembre

- 3, 5, 8, 11, 12, 17, 24 et 25 Soirées théâtrales du Ki-pro'quo - Grandcour « Frou-Frou les Bains » (vaudeville musical)



## *Informations sociales*

### Personnes fragilisées et Séniors : en cas d'urgence

Il est impératif que les personnes fragilisées et les séniors soient soutenus en cas d'urgence (canicules, inondations, pénuries d'électricité, etc.). Pour ça, il faut connaître toutes les situations particulières.

Merci de prendre contact et s'annoncer au greffe  
026 667 10 05 ou au 078 604 92 52.



### Groupe Chevroux Rencontres

Ce groupe d'habitants de tous âges se retrouve un jeudi sur deux, à la salle du Conseil général, de 14h à 17h, pour partager des jeux et des activités ensemble.

Durant l'été, il est possible que les rencontres aient lieu sur des terrasses privées.

Dates et informations détaillées auprès de Mesdames ;

- ◆ Nicole Ongari 079 217 50 64
- ◆ Marie-France Vaucher 079 710 79 30.

### Du basket sur la place de skater-hockey

En général, le jeudi en fin d'après-midi, des parents et des enfants se retrouvent sur la place de skater-hockey (en direction du port) pour partager un moment ensemble et jouer au basket.

Durant l'été, les horaires et les dates peuvent changer.



Pour toute information prendre contact avec la famille Rauch :  
M. et Mme Sébastien et Sylvie Rauch

# Informations du Conseil général

---



Chers habitants de Chevroux,

Le lundi 9 octobre à 19h<sup>00</sup>, une présentation sur le développement de l'Association scolaire intercommunale de Payerne et environs (ASIPE) sera menée à la Maison de commune par Monsieur Pierre-Alain Lunardi, Directeur de l'ASIPE.

Cette présentation, ouverte à tous les habitants majeurs de Chevroux, durera environ 40 minutes et sera suivie d'un instant permettant de répondre aux diverses questions de la population. Après cela, les personnes présentes, qui ne sont pas encore membres du Conseil, auront la possibilité de quitter les locaux ou de rester afin de participer, en auditeur, à une séance du Conseil général et de découvrir le fonctionnement du législatif de notre commune.

En effet, le pouvoir législatif de Chevroux est l'autorité délibérante et est représenté par un Conseil général, comme cela est possible pour les communes de moins de 1'000 habitants. Ses membres sont convoqués entre 3 et 5 fois par année en assemblée. Actuellement, 61 habitants se sont présentés pour être Conseillers et participent, sans parti politique, à la vie de notre village. Lors de ces séances, la Municipalité soumet aux membres du Conseil, pour délibération et adoption, les objets de leurs compétences, comme par exemple le budget, les comptes annuels, l'arrêté d'imposition, les crédits et les règlements. Le Conseil contrôle également la gestion de la commune. Tout électeur - *personne de nationalité suisse ou étrangère, âgée de 18 ans révolus, domiciliée légalement dans la commune de Chevroux* - peut devenir membre du Conseil général après s'être annoncé à la Présidente du Conseil et avoir prêté serment devant l'assemblée.

Intégrer le Conseil général est donc un bon moyen de s'impliquer dans le fonctionnement de son village, de mieux le connaître et de rencontrer les habitants.

**Je vous invite, dès lors, à venir participer le lundi 9 octobre à 19h<sup>00</sup> à la présentation de l'ASIPE puis à la séance du Conseil qui débutera à 20h<sup>00</sup>.**

En attendant le plaisir de pouvoir vous y rencontrer, je vous souhaite un bel été et vous adresse mes meilleures salutations,

Véronique Gut-Lacôte, Présidente du Conseil général

# Grillade des Aînés & Soirée familiale

---

A VOS AGENDAS !

**Sortie des Séniors – Grillades au refuge**

**Mercredi 30 août dès 11h30**

Lors de la sortie 2022 en bateau, il a été suggéré que la journée avec les Séniors devienne annuelle avec, en alternance, une journée « Terre » et une journée « Lac ».

**Soirée familiale et Accueil des « Nouveaux Habitants » au refuge**

**Samedi 30 septembre**

La Commission Culture et Loisirs souhaite réorganiser la traditionnelle soirée familiale au refuge, en profitant d'y accueillir les nouveaux habitants de notre commune. Cette soirée festive réunissant la population déjà présente et les nouveaux habitants permettra sans aucun doute aux nouveaux venus de créer des liens de manière plus rapide et plus conviviale.

De plus, selon le souhait de la commission, cette soirée « nouveaux - anciens » permettra également à chacun de découvrir ou redécouvrir les diverses activités culturelles et sportives qui sont proposées dans notre village, puisque les sociétés locales seront invitées à s'y présenter.

Les détails et formulaires d'inscription à ces 2 rencontres feront l'objet d'un courrier spécifique en temps voulu.

*La Commission « Culture & Loisirs »  
en collaboration avec la Municipalité*



# FC Ressudens Missy, Grandcour, Chevroux

---

Vendredi et samedi derniers, le FC Ressudens a voulu marquer les 20 ans de sa création, résultat de la fusion des trois clubs voisins de Missy, Grandcour et Chevroux en 2003..

Organisé chaque année à la veille des vacances scolaires, le traditionnel tournoi des juniors F de la Broye vaudoise à Grandcour s'est vu cette année joint à plusieurs événements marquant l'événement du 20<sup>ème</sup>. Tout d'abord, une exposition relatant l'historique du FCR et des trois clubs fusionnés était ouverte durant les deux jours. Réalisée par l'archiviste communal de Chevroux, M. Olivier Duruz, elle a permis à de nombreux visiteurs de se remémorer les récentes épopées footballistiques du FCR comme celles plus anciennes des clubs de Missy, Grandcour et Chevroux. Jeunes et anciens ont pu commenter, se rappeler ou découvrir de nombreuses anecdotes et photos dans une ambiance conviviale et intergénérationnelle. Pour animer la soirée, un tournoi de babyfoot a été organisé, tournoi qui a vu s'affronter plus de 20 équipes dans une ambiance amicale avant une partie musicale animée par un DJ.



*Les deux équipes F du FCR*

Premier point fort du samedi, la balade gourmande proposée pour l'occasion a connu un réel succès avec 160 adultes inscrits et une trentaine d'enfants. Un parcours de 7 km passant par le Château d'eau de Chevroux (vue sur le lac) et les forêts environnantes était balisé. La restauration tout au long du parcours a été à la hauteur des attentes les plus exigeantes avec des produits et acteurs locaux reconnus, à savoir les gâteaux de la famille Jean-Mairet, ainsi que les produits de la laiterie Jäggi de Grandcour, la Boucherie Cédric Blanc à Saint-Aubin, le Restaurant du Jura de Chevroux (Olivier Marmier), le Restaurant de l'Hôtel de Ville de Grandcour (David Barroso) et les glaces artisanales Iceberg de Chabrey, tout un programme accompagné par les vins et bières artisanales de Payerne !

## FC Ressudens suite...

Deuxième point fort de la journée, un « All Star Game » organisé de mains de maître par le fidèle et inusable Sébastien Galliker « Balou ». Seize joueurs-euses ont été choisis pour l'occasion par des fans pour les représenter dans des joutes footballistiques où jeunes, anciens, joueurs et joueuses actifs-ves se sont mesurés... Les paris étaient ouverts pour le gagnant en une tombola qui a récolté un immense succès et le public était fort nombreux pour assister au déroulement des jeux sur le terrain ! Premiers ex-aequo, L'ancien entraîneur David Moulet et le jeune Joël Jean-Mairet ont été départagés par ... l'âge, le plus ancien étant déclaré vainqueur ! En suivant, on trouvait, de la 3<sup>ème</sup> à la 5<sup>ème</sup> place, Romain Cuany, Théo Sumi et Noah Pradervand.



David Moulet,  
ancien  
entraîneur et  
vainqueur du All  
Star Game



Les joueurs et joueuses de l'All Star



Nathan Clot et  
Balou pour la  
présentation du  
Old Star Game



Christian Bonny se  
désaltère après les  
efforts du OldStar  
Game.  
Il est le seul joueur  
à avoir joué en actif  
dans les quatre  
clubs de Chevroux,  
Missy, Grandcour et  
Ressudens !

La partie officielle du samedi soir a permis de retracer l'histoire de la fusion réussie des trois clubs ainsi que le chemin parcouru par le FCR. Apéritif dinatoire et une partie musicale animée par le duo régional Caravane Mango ont mis un terme à deux journées de festivités magnifiquement réussies, où jeunes et anciens ont su se retrouver dans la joie et la bonne humeur et surtout autour de ce sport favori !

## FC Ressudens suite...

Félicitations à toute l'équipe des bénévoles qui a accompli un travail remarquable, emmené par le Président d'organisation, Nathan Clot, également du comité, sans oublier les autres membres dudit comité actuel du FCR, à savoir : Nils Steiner, Président, Joël Jean-Mairet, Vice-président, Léa Moret, caissière, Mélissa Berner, secrétaire, Thomas Cuany et Gaëtan Savary, membres.



Nils Steiner,  
Président du FCR  
lors de la partie  
officielle



L'inusable  
« Balou »  
lors de la  
proclamation  
du classement



Samedi après le Old Star Game, réunion de tous les actifs présents, des juniors aux vétérans, en passant par les actifs, hommes et femmes.

**Bravo à tous et longue vie au FC Ressudens !**

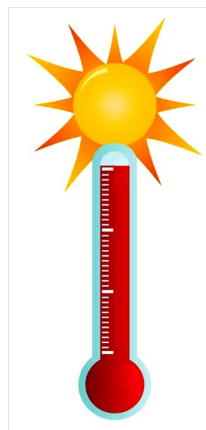
Article et photos Olivier Duruz



Si votre état de santé vous inquiète, appelez votre médecin ou la Centrale des médecins au **0848 133 133**.

Si une personne est inconsciente ou qu'il est impossible de la faire boire : **appelez le 144**  
**et, en attendant les secours :**

- Appliquer de l'eau froide sur tout le corps
- Éventer la personne autant que possible
- Déplacer la personne vers un endroit frais



## Le plan canicule

Depuis 2009, l'Etat de Vaud dispose d'un plan canicule cantonal qui vise à protéger la santé de la population, à limiter la surcharge du système sanitaire et à coordonner les différents acteurs appelés à intervenir dans ce type de situation.

Il est activé en cas de grandes chaleurs – ou canicules – en coordination avec les institutions socio-sanitaires du Canton et les communes.

Les mesures prévoient le renforcement de la Centrale téléphonique des médecins de garde (0848 133 133), les visites au domicile des personnes les plus vulnérables et/ou des prises de contact téléphoniques avec celles-ci, ainsi que le renforcement des mesures de prévention par l'ensemble des partenaires socio-sanitaires.

<https://www.vd.ch/themes/sante-soins-et-handicap/prevention-et-maladies/chaleur-et-canicule/conseils-pour-toute-la-population>

# Galdae Restaurant

## Saveurs d'ici et de Corée du Sud

**Galdae Restaurant**  
Avenue du Port 10  
1545 Chevroux  
Suisse

+41 26 667 10 77  
restaurant@galdae.ch  
www.galdae.ch  
📱 🌐 📺 📺

**Mars – Octobre** 8h30 – 23h  
Mardi fermé  
**Juillet – Août** 8h30 – 23h  
Ouvert 7/7



## Conseils en cas de canicule

### Se protéger des effets de la chaleur sur la santé

1. Consulter les prévisions météorologiques
2. Garder la chaleur hors de votre logement

### Quelques conseils

3. **Boire souvent, sans attendre d'avoir soif**  
de préférence de l'eau, 1,5 à 2,5 litres par jour  
éviter boissons sucrées, alcool, café et thé, favorisant la déshydratation
4. **Manger léger**  
de préférence des repas froids, riches en fruits et légumes
5. **Adapter la tenue vestimentaire**
6. **Privilégier les sorties et activités physiques pendant les heures fraîches**  
ne pas laisser enfants et animaux dans un véhicule stationné
7. **Se rafraîchir**
8. **S'informer auprès du médecin ou en pharmacie (prise de médicaments)**
9. **Penser aux autres**  
prendre des nouvelles des proches, amis, voisins vulnérables (personnes âgées, malades, nécessitant assistance, etc.)
10. **Surveiller les signaux d'alerte suivants :**  
vertiges, évanouissements, nausées, vomissements, fatigue, faiblesse, maux de tête, courbatures, crampes, respiration rapide, fréquence cardiaque.



# Ramoneurs

---

L'AVMR (Association vaudoise des maîtres ramoneurs), qui regroupe les maîtres ramoneuses et ramoneurs du Canton, autorisés par le Conseil d'Etat, informe d'un retard dans leurs tournées et vous prie de bien vouloir les en excuser, dû à diverses raisons, dont le manque de personnel qualifié, une explosion des demandes de remise en service d'installations inutilisées et de nouvelles installations à bois.

Ils font tout ce qui est en leur pouvoir pour attirer des jeunes dans leur profession et pallier le manque de personnel qualifié dont souffre la grande majorité de leurs membres.

L'AVMR vous remercie d'avance de l'attention que vous porterez à cette information et de votre compréhension.



## Agence postale de Grandcour

---

### Changement d'horaire

Ouverture en soirée modifiée dès juillet 2023.

Le **guichet est ouvert le mercredi de 18h00 à 19h30**  
(au lieu du lundi)

Merci d'en prendre bonne note.

Commune de Grandcour  
[www.grandcour.ch](http://www.grandcour.ch)  
026 667 10 35





L'Association de la Grande Cariçaie est à votre disposition pour toute question concernant la Grande Cariçaie. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Le siège de l'Association et son Bureau exécutif sont basés à la Maison de la Grande Cariçaie, le bâtiment en bois situé derrière le Centre Pro Natura de Champ-Pittet.

Association de la Grande Cariçaie  
Chemin de la Cariçaie 3  
CH-1400 Cheseaux-Noréaz

+41 24 425 18 88  
info@grande-cariçaie.ch

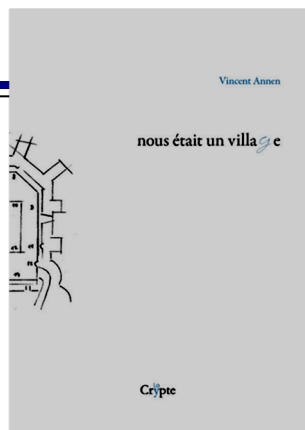
Nous vous invitons à jeter un œil attentif sur le site de l'AGC (Association de la Grande Cariçaie) qui présente moult informations intéressantes ; pour recevoir leur newsletter n'hésitez pas à vous inscrire sur leur site internet

[www.grande-cariçaie.ch](http://www.grande-cariçaie.ch)



# Lui est un poète !

Enfant de Chevroux, **Vincent Annen** est né en 1995. Son texte « *nous était un village* » a été lauréat du Prix de la Crypte 2022. Comme le souhaitait Pierre Seghers, l'un des fondateurs de ce prix, c'est avant tout le moyen de permettre une première publication à un jeune poète qui n'a jamais été publié par un éditeur. C'est chose faite pour le jeune Chevroton puisque son texte vient de sortir de presse ce printemps !



Le Prix de la Crypte consacre et met en lumière un poète de moins de trente ans. Comme le veut la tradition depuis plusieurs années, le poète concerné est invité l'année suivante à la proclamation des résultats et à venir lire ses poèmes à l'intérieur de la crypte romane de Saint-Girons. Vincent s'est volontiers prêté au jeu et il s'est donc rendu au mois de mai dans les Landes pour perpétuer cette sympathique tradition.

Lors de son séjour, le jeune poète a également participé à des ateliers avec des classes venues au festival. Moments d'échanges et de rencontres qui l'ont touché. Il est revenu enthousiaste de cette expérience enrichissante.

Avec douceur et sensibilité, la plume de Vincent nous livre des coins parfois secrets de son village. « Une poésie qui nous rêve d'être et de construire ensemble, dans " notre petit lieu ", ce " pas grand-chose sidérant ". » écrit son éditeur. Laissez-vous emmener !

Actuellement, Vincent Annen est doctorant en Histoire et esthétique du cinéma à l'Université de Lausanne. Il exerce une activité cinématographique avec le collectif *Abordage* et a publié plusieurs ensembles poétiques dans la revue *L'Épître*.

Pour en savoir plus sur le Prix de la Crypte :  
[www.editionsdelacrypte.fr/prix-crypte/](http://www.editionsdelacrypte.fr/prix-crypte/)

Disponible dans toute bonne librairie :  
« Nous était un village », Vincent Annen,  
Editions de la Crypte, EAN 9782367391779

# Tables d'hôtes à Chevroux

---

Pro Senectute Vaud vous propose de partager un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de « Tables d'hôtes », organisées par des bénévoles.

Comme chaque année, Mmes Margrit Thévoz et Françoise Castelain vous accueillent à domicile pour partager un bon moment et faire de nouvelles connaissances, tout en dégustant de savoureux petits plats.

**Lieu** Rue de la Motte 4, 1545 Chevroux

**Horaire et dates** un jour par mois, à midi,  
(dates : à demander à Mme Thévoz  
079 733 39 42 )

**Participation** CHF. 15.- tout compris

**Renseignements & Inscriptions** Mme Margrit Thévoz  
079 733 39 42  
jusqu'au vendredi précédant le repas



Les recommandations des autorités sont appliquées lors de nos activités, nous vous remercions par avance de vous y référer.

[vd.prosenectute.ch](http://vd.prosenectute.ch)



# Comprimés d'iode

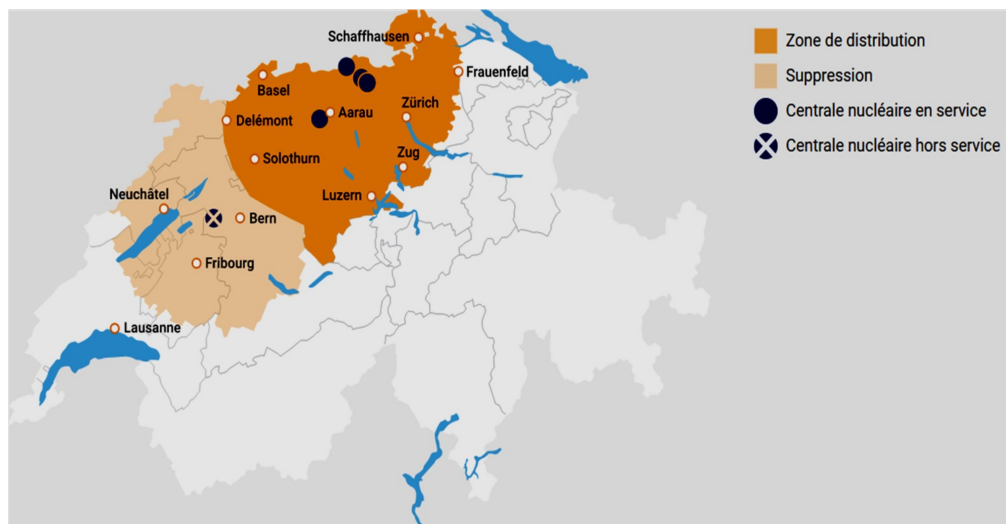
## Avis d'arrêt de la distribution directe dans les communes

(effectuée jusqu'à présent par les bureaux du contrôle des habitants)

En effet, la centrale nucléaire de Mühleberg étant en cours de démantèlement cette distribution n'est plus nécessaire.

La population sera informée individuellement de la suppression de la distribution directe début octobre 2023.

Du 2 octobre 2023 au 2 décembre 2023, une hotline téléphonique sera en service pour répondre aux questions de la population (0848 44 22 00)



Depuis dix ans, les comprimés sont remis dans des boîtes violettes, qui ont succédé à des boîtes rouges. Comme leur date de péremption sera bientôt atteinte, la Confédération distribuera à partir de l'automne 2023 des comprimés d'iode dans des boîtes orange.

# Plantes nuisibles à l'agriculture / feu bactérien

L'Inspectorat phytosanitaire de la DGAV (Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires) à Morges rappelle que la **lutte contre les plantes nuisibles est obligatoire sur le territoire cantonal et donc communal**, dont font partie le chardon des champs, le cirse laineux, le cirse vulgaire et la folle avoine ; ces plantes doivent être éliminées **avant la formation des graines**.

Pour en savoir plus, consultez le site de l'Inspectorat phytosanitaire cantonal : <https://www.vd.ch/inspectorat-phyto>

*Chardon des champs*



*Cirse laineux*



*Cirse vulgaire*



*Folle avoine*



Le canton rappelle également le danger que représentent les plantes ornementales hôtes du feu bactérien, telles que :

- ◆ Les pommiers, poiriers et d'ornement et Nashi, cognassiers, l'aubépine, les sorbiers et alisiers, amélanchiers ;
- ◆ Les pyracanthes, néfliers, photinias et cotonéasters sauvages.

*La fiche complète avec illustrations peut être téléchargée :*

<https://www.vd.ch/themes/economie/agriculture-et-viticulture/inspectorat-phytosanitaire/feu-bacterien>

Merci d'en prendre bonne note et de vous y conformer.

La Municipalité

# Lutte contre les espèces exotiques aquatiques

**POUR PRÉVENIR LA PROPAGATION D'ORGANISMES NUISIBLES,  
NETTOYONS TOUT NOTRE ÉQUIPEMENT.**

Les espèces exotiques envahissantes sont des animaux et des plantes qui ne sont pas originaires de notre pays et qui, une fois installés, prolifèrent massivement au détriment des espèces indigènes et menacent donc la biodiversité locale.

Elles sont malheureusement présentes dans de nombreux plans d'eau, souvent transportées d'un lac à l'autre sans que l'on s'en aperçoive, en s'accrochant aux embarcations ou autres objets flottants ainsi qu'aux équipements de sports nautiques ou de pêche. Parfois à peine visibles à l'œil nu, ces organismes peuvent également être véhiculés par les eaux de ballast ou dans des résidus d'eau présents dans les équipements (p. ex. larves de moules).

Les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour éviter la propagation d'organismes exotiques envahissants dans des lacs non colonisés et recommandations peuvent se résumer en trois mots clefs :

**nettoyer, inspecter, sécher !**



# Evacuation des eaux des piscines



Conformément à notre règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux, adopté par la Municipalité le 07.12.1993, le Conseil général en date du 17.12.1993 et par la Chancellerie du Conseil d'Etat le 16.02.1994, nous pensons utiles de rappeler certains points concernant l'évacuation des eaux de piscines.

## « Art. 36 (dudit règlement)

La vidange d'une piscine s'effectue, après arrêt de la chloration pendant 48 heures au moins, dans un collecteur d'eaux claires. Les eaux de lavage des filtres et de nettoyage de la piscine avec des produits chimiques sont conduites dans un collecteur d'eaux usées.

Les prescriptions du département doivent être respectées ».

Nous précisons, que grâce à cette période de « déchloration », les eaux de baignade peuvent être évacuées sans risque d'atteinte au milieu naturel ; elles seront utilisées de préférence pour l'arrosage du jardin ou évacuées avec les eaux claires.

Merci de vous conformer à ces directives, pour le bien-être de tous.

La Municipalité





## Qualité de l'eau potable en 2023 – Commune de Chevroux, réseau de distribution.

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

### Provenance

L'eau alimentant le réseau communal provient en totalité de l'association régionale ABV.

### Traitement

L'eau distribuée n'est pas traitée par le distributeur communal.

### Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte deux prélèvements par année effectués par notre fontainier.

### Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

### Paramètres physico-chimiques

Le distributeur surveille dans le cadre de son autocontrôle l'évolution de divers paramètres. Aucun d'eux ne dépassent les limites autorisées pour cette campagne de mesures.

En l'état actuel de la législation, aucun micropolluant ne dépasse la norme. Des traces de pesticides sont mesurées, mais restent dans la limite habituelle. Seul l'Atrazine a montré des résultats anormaux, les analyses ont été refaites et cette deuxième mesure correspond aux valeurs annoncées par le producteur de l'eau (ABV).

**Dureté totale** : 15°f, soit une eau douce

<b>Température moyenne</b>	12 °C	<b>pH</b>	7.3
<b>Calcium</b>	49 mg/l	<b>Chlorures</b>	12 mg/l
<b>Magnésium</b>	6 mg/l	<b>Nitrates</b>	5 mg/l
<b>Sodium</b>	4 mg/l	<b>Sulfates</b>	12 mg/l
<b>Aluminium</b>	*1 µg/l	<b>Arsenic</b>	*0.3 µg/l

na : non analysé

\* valeur annoncée par le producteur de l'eau (ABV)

### Remarques :

Le contrôle de printemps a été effectué le 17 avril 2023.

Rapports d'analyses de l'association régionale : [www.a-b-v.ch/technique/qualite-de-leau](http://www.a-b-v.ch/technique/qualite-de-leau)

### Informations utiles

Notre Vice-Syndic – Christian Bonny, responsable de ce dicastère, est à votre disposition au 079 517 57 58 pour tous renseignements complémentaires.

En cas de problèmes, fuites ou accidents, vous pouvez vous adresser à l'administration communale au 026 667 10 05 ou, en dehors des heures de bureau, à la voirie au 079 315 89 02.

*Les résultats des diverses analyses des eaux de Chevroux (potable et de baignade à la plage) sont affichés aux piliers publics et répertoriés sur notre site internet :*

# Développement de cyanobactéries

La période estivale est propice au développement de cyanobactéries dans la zone littorale du pourtour des lacs. Les proliférations de cyanobactéries apparaissent souvent en quelques jours et disparaissent aussi vite. Des traînées ou des tapis spongieux et gluants flottent à la surface de l'eau et des dépôts peuvent aussi se former sur la berge.

Certaines espèces de cyanobactéries produisent des toxines pouvant entraîner la **mort d'animaux de compagnie**, à l'image des chiens et des **intoxications chez l'être humain**. Il est donc important d'adopter un comportement prudent dans tous les cas et une vigilante surveillance des jeunes enfants.

Les efflorescences de cyanobactéries peuvent ressembler à :



## AVIS DE PRUDENCE LORS DE FORTES CHALEURS

Afin de profiter des plages sans risque, des précautions sont à prendre en cas d'épisode de chaleur, dans les eaux stagnantes ou en présence de dépôts à la surface de l'eau.



**Ne pas nager  
ou se baigner**



**Ne pas boire l'eau.  
La bouillir n'élimine  
pas les toxines**



**Surveiller les  
enfants**



**Retenir les  
animaux**



**Se laver  
soigneusement  
à l'eau claire**

En cas de suspicion d'intoxication avec développement de symptômes (maux de ventre, diarrhée, vomissements), contacter le médecin traitant ou la

Centrale téléphonique des médecins de garde au numéro **0848 133 133**.

Le lien ci-dessous contient des informations et des liens additionnels sur la thématique des cyanobactéries :

<https://www.vd.ch/themes/environnement/eaux/protection-des-eaux-epuration-pgee-agriculture-biologie-et-chimie-des-eaux/qualite-des-eaux/#c2043530>

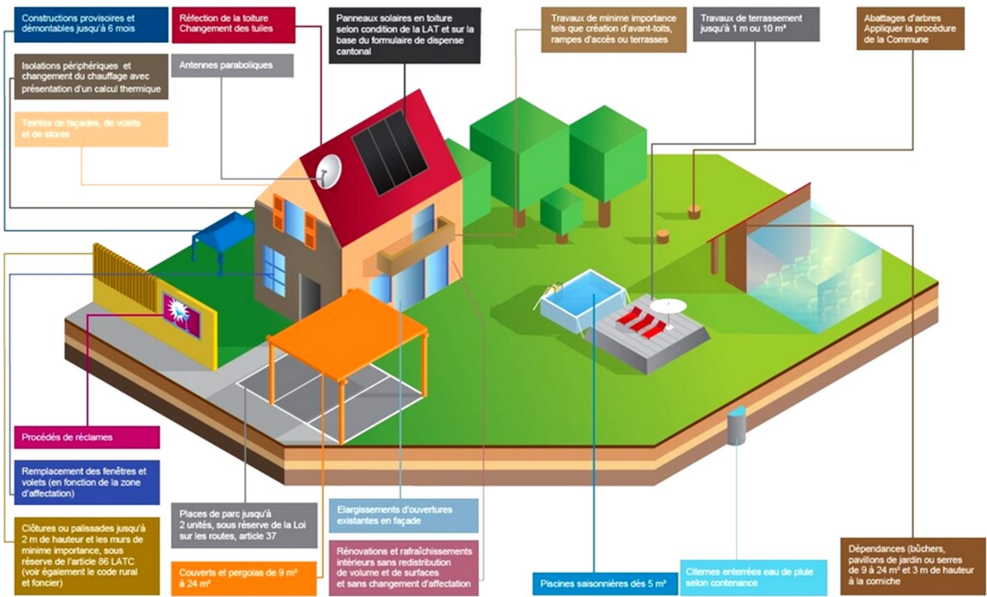
Lors de la dernière séance du Conseil général du 19 juin 2023, l'adhésion à l'AISTBV (Association Intercommunale de la Broye Vaudoise) a été entérinée par les membres présents, pour la gestion des dossiers relatifs à la police des constructions.

**Document complet disponible au bureau communal**

**Objets soumis à l'enquête publique (art.103 LATC)**

- Démolitions importantes**
- Murs importants, clôtures et passées de plus de 2 m, sous réserve de l'article 86 LATC
- Covertes et pergolas des 25 m<sup>2</sup>
- Travaux, veur et lucarnes (en fonction des allocations)
- Panneaux solaires en façade et au sol
- Changements d'affectation, transformations mineures et extensions avec réduction totale de volumes et de surfaces
- Nouveau canal de clientèle
- Surélévation de bâtiments
- Silos
- Condensats et conductions provisoires écou mobiles liés à de l'activité
- Nouvelles piscines enterrées, piscines hors-sol non saisonnières, jaccuzzis ainsi que les étangs
- Voies d'accès et places importantes des 3 places de jaccuzzi
- Garages
- Nouvelle pompe à chaleur
- Puits perdus
- Nouvelles ouvertures en toitures
- Toutes piscines enterrées, piscines hors-sol non saisonnières, jaccuzzis ainsi que les étangs
- Nouvelles constructions ou agrandissements (y compris annexes, jardins d'hiver, vérandas, aménagement des combles) servant à l'habitation et aux activités
- Façons de jardin, dépendances des 25 m<sup>2</sup>
- Sondes géothermiques et pompes à chaleur
- Climats enterrés ou en sous sol d'eau de pluie selon contenance
- Semis des 25 m<sup>2</sup>

Travaux de minime importance pouvant être dispensés d'enquête publique, mais faisant l'objet d'une autorisation municipale et/ou cantonale, nécessitant l'accord des voisins concernés\* (art.111 LATC et 72d RLATC)



**Document complet disponible au bureau communal**

Tous travaux, même minimes, doivent être annoncés à l'autorité communale.

Les exemples illustrés présentent les cas les plus fréquemment rencontrés. Il n'est pas exhaustif et doit être considéré comme une aide au travail. C'est pourquoi, dans tous les cas, il est nécessaire de se reporter à la Loi sur l'Aménagement du Territoire et les constructions, à son règlement d'application (RLATC), ainsi qu'au code rural et foncier. Les dispositions spécifiques de certains plans spéciaux en vigueur ainsi que des lois fédérales, cantonales et communales applicables sont réservées.

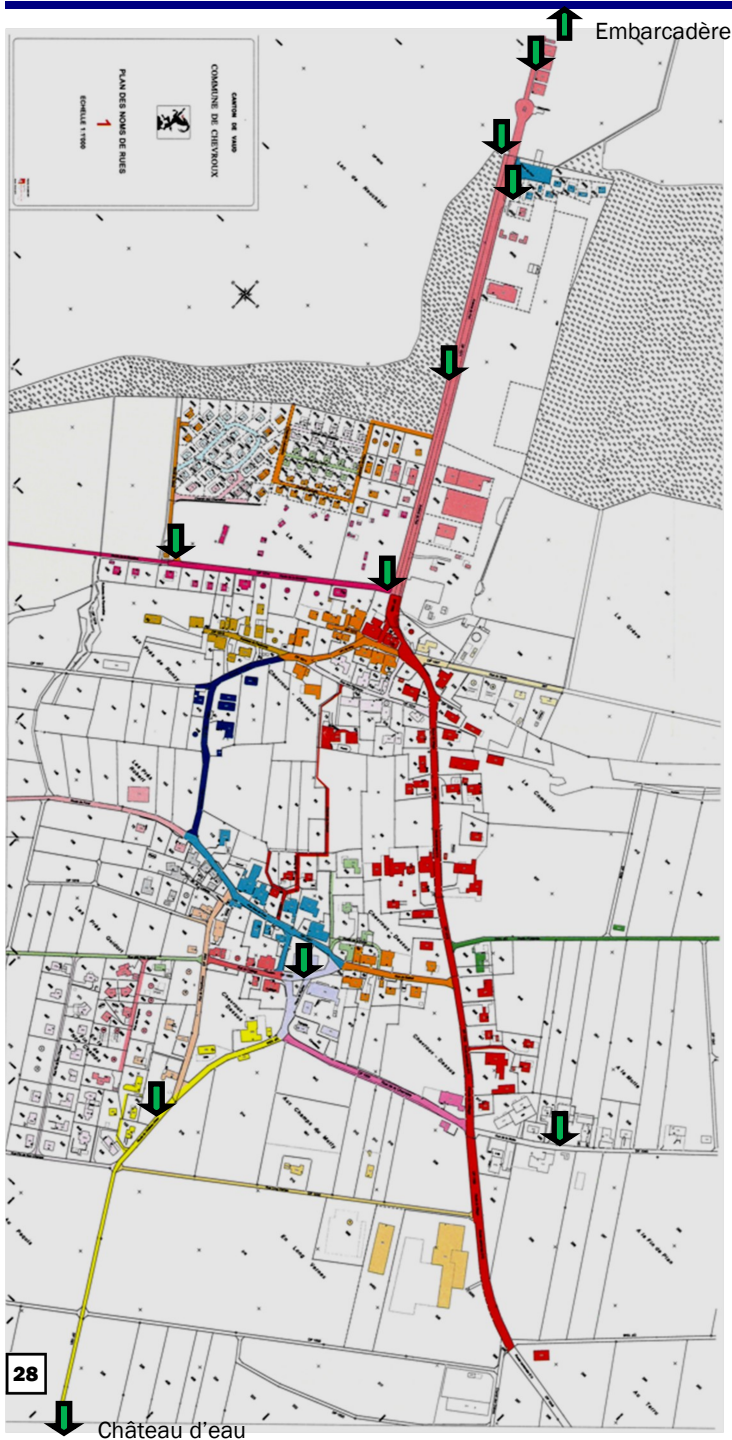
**Lorsque des travaux de construction, transformation ou d'agrandissement soumis à permis de construire sont effectués, il est perçu des taxes ou complément de taxe.**

**Les taxes et leurs montants peuvent varier selon la nature des travaux et les Communes.**

**D'autres émoluments peuvent intervenir, comme les frais des services cantonaux (CAMAC), les parutions FAO et du journal local.**

**Une fois les travaux terminés, une visite de contrôle est effectuée par le Service Technique et un permis d'habiter/utiliser soumis à émoluments est établi.**

# Robidogs ou poubelles « requin » »



Plan de situation  
des « robidogs  
ou poubelles  
requins »  
(avec sachets)



téléchargeable sur : [www.memodechets.ch/MemoDechets/PointsDeCollectes/Chevroux](http://www.memodechets.ch/MemoDechets/PointsDeCollectes/Chevroux)